

**TEACH-IN  
VIRTUEL**

# #FREEPYLOS9

**15 MAI 2024**

**19:00-21:00 EEST**



**REJOIGNEZ-NOUS POUR EXIGER LA LIBERATION DES  
NEUF SURVIVANTS DU NAUFRAGE DE L'ADRIANA QUI  
ONT ÉTÉ CRIMINALISÉS PAR L'ÉTAT GREC**

**FEMINIST  
AUTONOMOUS  
CENTRE FOR  
RESEARCH**

# #FreePylos9 Teach-In

**Le mercredi 15 mai 2024, nous avons organisé un teach-in virtuel pour #FreePylos9 en solidarité avec les neuf survivants criminalisés du naufrage de Pylos et avec toutes les personnes en mouvement qui font face à des accusations odieuses de « trafic de migrants ».**

Les neuf personnes accusées par l'État grec pour le naufrage de Pylos du 14 juin 2023 ont été jugées le 21 mai 2024 devant les trois membres de la Cour d'appel de Kalamata, en Grèce. Ils ont été disculpés, car la Cour a décidé que l'État grec n'était pas compétent pour poursuivre les 9 de Pylos pour des charges de « participation à une organisation criminelle » et d'« avoir causé un naufrage ayant entraîné la mort de personnes », étant donné que les événements qui ont conduit au naufrage de l'Adriana se sont produits dans les eaux internationales. Le tribunal les a également acquittés des accusations de « trafic » et d'« entrée illégale sur le territoire national », car les passagers de l'Adriana ne sont jamais entrés sur le territoire grec et n'ont jamais eu l'intention de le faire. Malgré ce verdict, la police grecque n'a pas immédiatement libéré les neuf survivants, mais a placé huit d'entre eux en détention administrative dans l'attente de l'appréciation de leur demande d'asile, tandis que la neuvième personne, dont la demande d'asile antérieure avait été rejetée, a été placée en détention en vue de son expulsion. Après que des avocats ont déposé des objections, les huit personnes ont été libérées, mais la neuvième personne reste derrière les barreaux.

**Un teach-in consiste à partager des connaissances, des informations et des idées, tout en occupant collectivement un espace de résistance et de refus d'acceptation du récit dominant.**

Lors de ce teach-in, qui a eu lieu la semaine précédant le début du procès des « 9 de Pylos », nous avons été rejoint.es par les avocat.es des accusés, des activistes et des personnes confrontées à la criminalisation pour comprendre comment cette affaire s'est déroulée et pourquoi il est crucial de faire preuve de solidarité avec les personnes en mouvement criminalisées en tant que « passeur.es » ou « trafiquant.es ». Nous avons discuté de ce cas juridique spécifique, en le reliant et en le contextualisant dans les pratiques actuelles de résistance face à la violence frontalière, qui est la véritable cause de ces naufrages meurtriers.

**Avec : campagne #FreePylos9, campagne #Free Hodayoun, Legal Centre Lesbos, Aegean Migrant Solidarity, Watch the Med-Alarm Phone, Captain Support Network, Refugees Platform in Egypt, Feminist Autonomous Centre for research.**

Suivez la campagne : <https://captainsupport.net/freepylos9/>

Signez la pétition : <https://chng.it/FyDK6wjwLM>

Faites un don à la campagne : <https://whydonate.com/en/fundraising/freedom-for-the-pylos-9-campaign>

## **AILA - FAC**

Nous aimerions commencer par dire qu'aujourd'hui est le jour de la Nakba qui marque 76 ans de violence coloniale, de déshumanisation et d'occupation du peuple de Palestine. Nous profitons de cette occasion pour nous solidariser avec le peuple palestinien et pour dénoncer cette violence coloniale et les formes impitoyables qu'elle a prises au cours des derniers mois. Puisqu'il s'agit d'un teach-in, nous pensons qu'il est très important d'envisager ce moment comme un espace collectif de partage d'idées, d'échanges des connaissances et de tentatives de construire des récits alternatifs et de résistance face aux récits construits de manière hégémonique par les États et les gouvernements. Nous devons reconnaître que les bombardements que subissent les Palestiniens ont également touché et détruit des centres éducatifs, des universités et des écoles, ce que la société civile palestinienne a qualifié d'« épistémicide » ou de « scolasticide ».

Puisque nous nous concentrons sur la criminalisation, nous voudrions également reconnaître l'intensification de la criminalisation des étudiant.es au sein des espaces académiques qui occupent les universités en montrant leur solidarité, nous dénonçons la façon dont ils ont fait face à la répression policière et à l'incarcération. Nous demandons aux universités et aux institutions de cesser de se conformer au projet colonial de l'État israélien. Nous devons réfléchir aux liens qui existent entre nos luttes contre les frontières et les luttes anticoloniales, décoloniales et anticarcérales.

Aujourd'hui, nous avons lancé cet appel urgent pour témoigner de notre solidarité avec les 9 personnes de Pylos, survivantes de l'horrible et meurtrier naufrage qui a eu lieu il y a presque un an, le 14 juin 2023. Ce qui s'est passé, une fois de plus, n'est malheureusement pas unique ou exceptionnel, contrairement au discours que les États européens et l'État grec ont essayé de construire. Les accusations, les arrestations et l'incarcération de personnes en mouvement qui sont ensuite catégorisées et criminalisées en tant que soi-disant "passeurs" ou d'avoir "facilité l'entrée illégale" sont au cœur de cette violence systémique. Les neuf survivants criminalisés de Pylos sont en détention provisoire depuis près d'un an et leur procès est prévu la semaine prochaine (21 mai 2024).

Nous avons pensé qu'il était important de nous réunir avec les personnes qui les ont soutenus, comme les avocats des accusés, les militant.es de la campagne « Free Pylos 9 » et d'autres, pour discuter de la spécificité de ce cas et de son évolution, ainsi que pour le relier à d'autres cas similaires de criminalisation et de luttes contre la violence frontalière. Nous voulons également ouvrir la discussion à ce qui se passe dans d'autres endroits et nous appuyer sur une perspective plus transnationale pour comprendre ce que représente la criminalisation et comment elle affecte la résistance et la dissidence contre les frontières.

Cela fait partie du travail que nous avons effectué au Feminist Autonomous Center for Research (FAC) au cours des dernières années, y compris lors du cours en ligne sur la résistance à la criminalisation de la facilitation que nous avons organisé au printemps dernier (2023).

Nous nous sommes appuyées sur des approches abolitionnistes, transféministes, intersectionnelles et anticoloniales de la criminalisation de la migration et des formes autonomes de solidarité avec et entre les personnes en mouvement. Par ailleurs, depuis 6 ans, nous organisons l'Université d'été Féministe No Border. Alors qu'elle n'aura pas lieu cette année, nous avons pensé que c'était l'occasion de nous réunir et

de réfléchir ensemble, de poursuivre nos conversations et nos visions d'un monde sans frontières et sans prisons, car pour créer un monde féministe, nous ne pouvons qu'envisager un monde sans frontières et sans prisons.

**Bien que les États ne cessent de nous opprimer, de nous incarcérer et de nous séparer en différentes catégories et de nous imposer des cadres, nous résisterons toujours et nous resterons solidaires de toutes les manières possibles. Ceci, nous l'espérons, en est un exemple.**

Nous allons maintenant écouter Nefeli, qui fait partie de la campagne Free Pylos 9 et qui va nous donner des informations sur la campagne, puis Vicky, qui est l'une des avocates de l'accusé, nous donnera des informations juridiques. Nous passerons ensuite à une table ronde avec des organisations et des collectifs qui ont été impliqués dans des luttes juridiques contre la criminalisation ou d'autres formes de lutte contre la violence frontalière.

## **NEFELI - FREE PYLOS 9 CAMPAIGN**

Cette campagne a débuté un peu après le naufrage qui s'est produit il y a un an, le 14 juin 2023. Nous sommes des personnes, des individus et des activistes, des groupes et des organisations qui sont solidaires des 9 survivants du naufrage de Pylos qui sont criminalisés pour avoir soi-disant été des "passeurs". Cette forme de criminalisation s'est déjà produite et se poursuit encore, ciblant inlassablement les personnes en mouvement accusées de conduire un bateau ou une voiture. Les « 9 de Pylos » ont été injustement arrêtés et accusés de ce crime d'État, dont les autorités grecques sont responsables. Des enquêtes approfondies menées par de nombreux acteurs de la société civile, et même des données de Frontex, démontrent que le bateau Adriana était en situation de détresse et que les autorités grecques avaient l'obligation de le secourir.

Le fait est que les autorités grecques ont refusé le sauvetage et ont ensuite tenté de rejeter la responsabilité en accusant 9 des survivants, les 9 de Pylos, lorsque le bateau a chaviré. Les 9 Pylos ont été arrêtés et sont en détention provisoire depuis lors<sup>1</sup>.

Il s'agit d'un autre exemple où l'État grec, le gouvernement, a immédiatement annoncé qu'il avait arrêté les 9 personnes considérées comme responsables de ce crime. Les demandes de l'avocat de la défense, qui souhaitait obtenir davantage de preuves, ont été rejetées à plusieurs reprises par le tribunal. Ils ont demandé les téléphones portables des passagers, les téléphones portables des officiers de la garde côtière qui étaient impliqués. Mais toutes les preuves ont disparu et puis, ont été retrouvées, après de nombreux mois, à différents endroits, et elles n'ont même pas pu être versées au dossier pour le procès de la semaine prochaine.

Ces neuf survivants - car nous devons toujours nous rappeler qu'il s'agit de survivants - ont commencé leur voyage depuis la Libye pour arriver en Europe. Ils ont choisi une route très dangereuse et ont eu la chance

---

<sup>1</sup> Au moment de l'enregistrement, avant le procès, les 9 Pylos étaient toujours en détention provisoire. Au moment de la transcription, le 4 juin 2024, les neuf survivants ont été disculpés et huit ont été libérés ; l'un d'entre eux est toujours en détention administrative en raison du rejet de sa demande d'asile et est menacé d'expulsion.

d'être sauvés, mais ils se retrouvent finalement en prison dans des conditions inhumaines. Ils ne connaissent par ailleurs pas le grec. Même s'ils ont survécu à ce terrible voyage, ils se sont retrouvés en prison et, la semaine prochaine, ils seront jugés par un tribunal. Nous ne savons pas comment cela va se passer, mais l'important pour nous est d'être solidaires avec eux, et nous appelons tout le monde à être solidaires avec eux, à Kalamata, en Grèce, le mardi 21 mai 2024. Beaucoup d'entre nous ne seront pas en mesure d'être présent.es, mais même en sensibilisant l'opinion publique, nous serons solidaires.

Où que nous soyons, nous pouvons montrer qu'il s'agit d'une injustice et qu'un crime a été commis par l'État grec. **De notre côté, il est important de montrer que nous ne sommes pas seulement solidaires des Pylos 9, mais de toutes celles qui ont été accusées de soi-disant "trafic illicite", parce que nous luttons pour la liberté de circulation pour tou.tes, pour des itinéraires sûrs et pour l'ouverture des frontières.**

### **VICKY - AVOCATE, LEGAL CENTRE LESVOS**

**À mon avis, le naufrage de Pylos n'était pas un accident, mais un meurtre d'État conscient et organisé. C'est le résultat d'un refoulement qui a totalement échoué. Nous sommes témoins de ces pratiques depuis des années dans les îles de la mer Égée.**

L'État grec a décidé de repousser ces personnes hors de son territoire afin de ne pas être obligé de les sauver et, malheureusement, il a ainsi provoqué le naufrage et la mort de plus de 600 personnes.

En réponse, ils ont désigné 9 personnes au hasard qui voyageaient vers une vie meilleure. Et ils les traitent de trafiquants et de passeurs pour les enfermer dans deux grandes prisons, sans aucune preuve, pendant près d'un an.

Les autorités judiciaires ont fait de leur mieux, puisqu'elles ont clos leurs enquêtes sans prendre aucune mesure après les 15 premiers jours. Elles n'ont recueilli que les dépositions de 9 témoins, rien d'autre. Elles ont rejeté, sans raison, toutes les actions et objections proposées par les avocats des accusés qui demandaient la production de plus de preuves.

Mardi prochain, ils tenteront de présenter une condamnation sommaire pour les 9, afin que les autorités puissent poursuivre leur politique de mort avec la bénédiction de l'Europe.

Sur les 9 personnes qui ont été invitées à témoigner et dont le témoignage est la seule preuve que les autorités judiciaires détiennent contre les 9 de Pylos, seules 2 comparaîtront devant le tribunal. Toutes les autres personnes sont aujourd'hui hors de Grèce et aucun effort sérieux n'a été fait pour les retrouver et leur demander de venir au tribunal. Par ailleurs, la plupart des neuf personnes qui avaient témoigné au début sont revenues sur leur témoignage. Elles ont fait valoir qu'elles avaient témoigné sous la pression des gardes-côtes et qu'elles avaient reçu des menaces concernant leurs demandes d'asile et leur vie en Grèce.

### **DEANNA - FAC**

Nous avons invité des représentant.e.s de six organisations pour discuter de leur point de vue sur ce cas spécifique, ainsi que du lien avec les luttes plus larges dans lesquelles ils et elles sont impliqué.e.s.

Aujourd'hui, nous recevons en particulier Marion et Lorraine du Legal Center Lesvos, Varvara et Nefeli de Aegean Migrant Solidarity, Anne de la campagne Free Homayoun, Lolo du réseau Alarm Phone et du Captain Support, ainsi que Nour de Refugees Platform in Egypt. Nous avons également invité Kathrin du luventa, mais elle ne peut malheureusement pas se joindre à nous.

Marion et Lorraine, du Legal Center Lesvos, **nous aimerions vous demander comment le cas des "9 de Pylos" est lié à d'autres cas juridiques concernant la violence frontalière, sur lesquels vous travaillez et que vous documentez dans votre pratique quotidienne ? Plus précisément, nous nous demandons si vous pouviez également nous expliquer comment cette affaire est liée au procès des « 6 de Moria » qui s'est achevé récemment<sup>2</sup>.**

## **MARION - LEGAL CENTRE LESVOS**

Je vais commencer par parler du contexte juridique plus large et quelques affaires juridiques. **L'affaire du Pylos 9 n'est pas du tout un cas isolé. Elle est liée à un nombre incalculable d'autres cas de violence frontalière en mer Égée que nous avons vus et qui ont été documentés au cours de la dernière décennie.** Certains d'entre eux ont également été portés devant les tribunaux. Nous savons que le recours à la force toujours excessive et parfois meurtrière dans le cadre des politiques dangereuses de refoulement est très courant et n'a rien de nouveau pour les garde-côtes helléniques. Le gouvernement grec déploie de nombreux efforts pour souligner dans les médias qu'il mène des opérations de sauvetage en mer et qu'il se montre généreux dans l'accueil des migrants au fil des ans. Mais en réalité, nous savons que la Grèce a été récemment condamnée, en fait à deux reprises, par la Cour européenne des droits de l'homme, pour des faits similaires à ceux du naufrage de Pylos. L'un de ces deux cas était un naufrage autour de l'île de Farmakonisi qui a eu lieu en janvier 2014 et qui a conduit à une condamnation de la Grèce, en vertu de l'article 2 et de l'article 3 de la CEDH, le 7 juillet 2022. Dans ce naufrage, 11 personnes ont perdu la vie à cause d'une opération dangereuse des garde-côtes helléniques en mer, tout comme dans l'affaire de Pylos. Dans cette affaire, l'un des passagers du bateau a également été accusé du naufrage et condamné à 145 ans de prison, avant d'être innocenté en appel.

Un autre cas de condamnation de la Grèce qui mérite d'être souligné, datant également de 2014, est une affaire autour de l'île de Pserimos, où un Syrien à bord d'un bateau de migrants a été tué après avoir reçu une balle dans la tête et où un autre a été gravement blessé, encore une fois, au cours d'une opération menée par les garde-côtes helléniques en vue de soi-disant intercepter le bateau.

Nous voyons donc que l'affaire de Pylos s'inscrit dans un contexte plus large de nombreux autres cas de violence et d'actions dangereuses menées lors d'opérations en mer. Nous savons que des dizaines d'autres affaires sont pendantes devant les tribunaux. L'un des problèmes devant les tribunaux grecs est qu'il n'y a

---

2 Les « 6 de Moria » sont six jeunes Afghans qui vivaient à Moria et qui ont été accusés par les autorités d'avoir déclenché l'incendie qui a ravagé le camp en septembre 2020. Voyez la campagne "Free The Moria 6" Campaign, <https://freethemoria6.noblogs.org/>; Legal Centre Lesvos, Moria 6 – Prosecution For The 2020 Destruction Of Moria Camp, <https://legalcentrelesvos.org/litigation-of-the-legal-centre-lesvos/criminalisation/moria-6-prosecution-for-the-2020-destruction-of-moria-camp/>)

pas d'enquête ou que la plupart des affaires sont archivées. Devant la Cour européenne, il faut parfois attendre 8 à 10 ans pour obtenir un résultat. Mais oui, la Grèce est condamnée pour violation du droit à la vie, pour traitement inhumain et dégradant, torture et, bien sûr, refoulement. Même s'il faut beaucoup de temps pour obtenir une décision.

En décembre 2021, 32 cas de refoulement ont été communiqués à la Grèce par la Cour européenne des droits de l'homme, dont deux sont représentés par les avocats du Legal Center. Cela donne de l'espoir, mais seule une poignée de cas de violence à la frontière maritime peuvent être présentés par les victimes. Les seuls cas que nous pouvons présenter sont ceux où il y a suffisamment de preuves, ce qui est très, très difficile à obtenir pour les survivant.es, étant donné que les gardes-côtes helléniques font tout pour opérer de manière clandestine et pour voler tout ce qui leur appartient. Il est difficile d'obtenir des preuves et il est également difficile pour les personnes d'obtenir une assistance juridique.

Nous savons que d'autres affaires judiciaires sont en cours et qu'elles sont très similaires ou ont un schéma très similaire à l'affaire Pylos 9. Cependant, l'étendue réelle de la violence frontalière est bien plus vaste que cela et seul un très petit nombre de cas sont effectivement portés devant les tribunaux et encore moins font l'objet d'une décision.

Par ailleurs, si l'on veut relier l'affaire des 9 de Pylos et leur criminalisation au procès des 6 de Moria - pour rappel, le procès des 6 de Moria s'est achevé récemment à Lesbos, il s'agissait du procès de 6 jeunes Afghans accusés d'avoir mis le feu au camp de Moria en septembre 2020 -, on peut constater de nombreux parallèles entre elles. Tout d'abord, la politisation des deux procès est frappante. Dans le cas des 6 de Moria, comme dans celui des 9 de Pylos, les prévenus ont été accusés publiquement dans la presse par des fonctionnaires grecs d'être les incendiaires avant même d'être arrêtés et jugés. Il y avait clairement une intention de détourner l'attention des responsabilités des autorités dans la destruction de Moria, mais aussi dans la création de Moria et des politiques désastreuses des hotspots qui ont eu lieu au cours des 10 dernières années.

De même, après le naufrage de Pylos, les photos des 9 accusés ont circulé et ont été exposées dans les médias grecs. Plusieurs déclarations publiques ont également mis l'accent sur la responsabilité des soi-disant « passeurs » et « trafiquants », tentant ainsi de détourner l'attention de la véritable culpabilité des autorités. Un autre parallèle évident que nous pouvons établir entre les deux affaires est le fait que l'enquête et les poursuites ont été précipitées. Comme nous l'avons déjà mentionné, il y a eu une volonté manifeste d'entraver l'obtention de preuves.

Dans le procès de la Moria, plusieurs témoins de la défense voulaient témoigner et n'ont pas été autorisés à le faire. Il y a également eu une enquête importante menée par un expert médico-légal, Forensic Architecture, sur les incendies, qui a contredit le principal témoin de l'accusation, mais qui n'a pas vraiment été prise en compte au cours du procès. Nous voyons ici un parallèle avec l'affaire Pylos 9, où il y a également des preuves évidentes produites par Amnesty International et Human Rights Watch, entre autres, montrant que les gardes-côtes grecs sont en fait à l'origine et la cause principale de cette tragédie. Cependant, nous craignons que ces éléments ne soient pas pris en compte dans le cadre de ce procès. L'enquête n'a été clôturée qu'après 6 mois dans l'affaire du Pylos 9, et comme Vicky l'a déjà mentionné, il y

a eu des refus répétés de prendre en compte certaines preuves. Dans les deux cas, il y a également des problèmes de procédure évidents concernant la traduction. Par exemple, les charges retenues contre les accusés ne sont pas traduites dans leur langue. Ce n'est qu'un exemple de problèmes de procédure qui montre qu'une erreur judiciaire se produira très probablement dans un avenir proche. **Pylos 9 et Moria 6 ne sont que quelques exemples de personnes en mouvement injustement condamnées, jugées et accusées simplement parce qu'elles participent à des actes de résistance en signe de protestation ou simplement parce qu'elles franchissent des frontières.** Cela se produit toujours sur la base de preuves très limitées et douteuses, comme on peut le voir clairement dans les cas des 6 de Moria et des 9 de Pylos. Nous craignons simplement que la semaine prochaine, étant donné la nature précipitée de l'enquête et de l'accusation, la même erreur judiciaire se produise dans ce cas, comme cela s'est produit dans le cas du Moria 6.

### **LORRAINE - LEGAL CENTRE LESVOS**

Marion a très bien couvert ce que nous voulions dire en tant que Legal Center Lesbos. Je voudrais ajouter que nous nous concentrons beaucoup sur la responsabilité des garde-côtes grecs, mais **je pense qu'il est important de mentionner la responsabilité de Frontex et de la Commission européenne. lelles ont largement financé les garde-côtes grecs, qui ont augmenté leurs opérations en mer Égée en 2020, exactement lorsque nous avons vu la systématisation de la politique de refoulement. Or, Frontex, dans le cas spécifique du naufrage de Pylos, était au courant de la présence du bateau en détresse depuis environ 14 heures, jusqu'à ce qu'il chavire.** Ses agents n'ont rien fait d'autre qu'alerter les autorités grecques malgré les obligations qui leur incombent en vertu du droit international de mener des activités de recherche et de sauvetage ou au moins de veiller à ce que des vies ne soient pas perdues en mer. Et ils continuent d'opérer en Grèce en dépit de leurs propres règles, qui indiquent qu'ils devraient suspendre leurs activités en cas de violations graves des droits fondamentaux, ce qui a été le cas et continue d'être le cas en Grèce.

### **SPYROS - AEGEAN MIGRANT SOLIDARITY**

J'aimerais commencer par expliquer pourquoi nous considérons les garde-côtes helléniques comme les principaux responsables de cette tragédie, puis parler des refoulements et de leur rôle dans le processus de criminalisation. Nous devons comprendre que les garde-côtes grecs ont joué un double rôle dans la tragédie qui s'est produite ce jour-là. Tout d'abord, ils n'ont pas mené d'opération de sauvetage, alors qu'ils en avaient l'obligation légale. Ce n'était à personne d'autre de décider s'il fallait mener une opération de sauvetage pour ces personnes. Il existe des preuves de ce qui s'est passé à partir du 13 juin. Le Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage, situé au Pirée en Grèce et placé sous l'autorité des garde-côtes helléniques, a été informé de la situation du navire Adriana et de la situation de détresse dans laquelle il se trouvait depuis 11 heures du matin. Il est très important de comprendre que jusqu'à 2 heures du matin le lendemain, environ 13 à 15 heures se sont écoulées sans que personne n'essaie de lancer une opération de sauvetage. Nous savons que même s'ils étaient au courant de la situation depuis 11 heures - car ils ont été informés par le centre de coordination de l'Italie, à Rome - il a fallu trois heures avant qu'ils

n'envoient un de leurs moyens aériens pour commencer à chercher le navire. Ils savaient depuis au moins 3 heures que le navire était en situation de détresse. Ils ont également été informés qu'il y avait des enfants morts à bord, mais ils n'ont jamais lancé d'opération de sauvetage. Lorsqu'ils l'ont fait, 3 heures plus tard, ils n'ont envoyé aucun des moyens de secours qui étaient à disposition à proximité de l'Adriana, ce qui aurait pu leur faire gagner de nombreuses heures. Ils ont envoyé un hélicoptère de Lesbos, qui se trouve dans la partie nord de la mer Égée.

Cet hélicoptère a mis 3 heures pour atteindre et repérer l'Adriana. Les garde-côtes disposaient des coordonnées des drones de Frontex qui avaient déjà repéré l'Adriana. Ils disposaient d'autres moyens beaucoup plus proches de l'Adriana. Mais, intentionnellement, ils ont tout fait pour retarder toute opération. Et pourquoi cela ? Parce que nous savons qu'ils espéraient que l'Adriana continuerait son chemin et sortirait de la zone d'opération de sauvetage grecque, de sorte que la responsabilité passerait entre les mains des autorités italiennes.

Cela aurait alors été un problème italien et non un problème grec. Lorsqu'ils ont envoyé l'hélicoptère depuis Lesbos et, plus tard, le navire depuis la Crète, et non depuis d'autres endroits du Péloponnèse qui auraient été plus proches, ils savaient que cela retarderait l'opération de sauvetage. Lorsqu'ils sont arrivés sur place, ils n'ont pas entamé d'opération. Ils ont essayé de guider Adriana vers la zone italienne de recherche et de sauvetage. Tout cela est totalement contraire à tout protocole de recherche et de sauvetage.

Personne n'a expliqué pourquoi ils ont agi de la sorte. Leur porte-parole a déclaré qu'ils avaient demandé aux personnes en détresse si elles avaient besoin d'aide, ce à quoi elles ont répondu par la négative. Ils doivent s'expliquer et témoigner sur le type d'aide qu'ils ont offert. Qui considère-t-on comme une personne responsable à bord de l'Adriana, capable de prendre une telle décision ? Avec qui ont-ils parlé ? Ils ne nous l'ont pas dit clairement, ni à nous ni à personne. Ils ont simplement choisi 9 personnes parmi les survivant.e.s, en les accusant d'être des passeurs. Leur ont-ils parlé ? Ils n'ont jamais répondu à aucune des questions posées par la société civile, les médias et les groupes politiques.

Bien qu'ils aient nié avoir mené une opération de sauvetage, ils ont décidé dans l'après-midi d'envoyer certains des navires marchands qui se trouvaient à proximité de l'Adriana pour leur fournir de la nourriture et de l'eau. Cela ne figure dans aucun protocole de recherche et de sauvetage. Dans ce genre de situation, l'envoi de navires marchands dix fois plus grands que l'Adriana aurait clairement mis les survivant.e.s en plus grand danger.

L'un des navires marchands s'est approché du bateau Adriana et de ses passager.ère.s pour leur fournir de la nourriture et de l'eau.

Les personnes n'avaient pas besoin de nourriture et d'eau. Elles avaient besoin d'être secourues. Les personnes demandaient à être secouru.e.s. Nous avons leurs téléphones, nous avons donc les registres des personnes qui étaient en contact avec le centre de coordination des secours du Pirée et avec les activistes d'Alarm phone. Elles demandaient à être secouru.e.s. Mais les garde-côtes n'ont jamais procédé à leur sauvetage. À 23 heures, alors que le navire grec « 920 » avait atteint l'Adriana, ils ont ordonné au « Faithful Warrior », l'un des navires marchands qui s'était approché de l'Adriana, de s'éloigner, afin qu'ils

puissent se rendre sur place par leurs propres moyens. Même lorsque Frontex - qui est également responsable de ce qui s'est passé - leur a fourni ses drones, ils ont redirigé toute cette assistance loin de l'endroit où le bateau en détresse se trouvait. Ils ont agi de la sorte parce que leur intention politique était de remorquer l'Adriana loin du territoire grec.

Nous ne devrions pas considérer ce qui s'est passé avec l'Adriana comme un accident, comme un événement unique qui a mal tourné. Comme certain.e.s l'ont dit avant moi, c'est le résultat d'une politique systématique en Grèce, de refoulements systématiques. Et nous ne parlons pas des politiques de « dissuasion » qui repoussent les personnes vers la Turquie ou la Libye. Nous parlons de personnes qui meurent dans la mer grecque et aux frontières grecques. Nous n'avons jamais vu un responsable de ces opérations être tenu de rendre des comptes. Et c'est ce qu'ils essaient de faire maintenant.

**Nous devons comprendre qu'il s'agit de l'incident le plus meurtrier, résultant d'actions directes d'un acteur étatique dans l'Europe de l'après-guerre. C'est pourquoi tout le monde en Europe et dans le monde entier doit s'en préoccuper. Il ne s'agit pas d'un « incident comme les autres ». Il s'agit de 650 personnes qui ont perdu la vie à cause des actions directes des garde-côtes helléniques et du gouvernement grec. Il s'agissait alors d'un gouvernement de transition, mais nous devons comprendre que ce sont les mêmes personnes qui ont mis en place ces politiques auparavant, et qui essaient à nouveau d'étouffer cette affaire. C'est là que nous trouvons le lien entre le naufrage de l'Adriana et les opérations de refoulement. Les mêmes politiques systématiques se répètent, conduites par celles et ceux qui ont accès au pouvoir politique. C'est là que nos mouvements peuvent intervenir. Nous devons récupérer le pouvoir politique, afin de rendre enfin justice à toutes les victimes de ces dernières années. Et enfin, faire en sorte que toutes les personnes qui ont mené ces opérations, et qui ont pris les décisions pour cette opération, soient tenues pour responsables. Et c'est la seule chose que nous puissions faire, à part courir derrière toutes ces affaires. Encore et encore, et encore et encore.**

## **ANNE - FREE HOMAYOUN CAMPAIGN**

Avec la campagne #FreeHomayoun, nous attirons l'attention sur un autre cas de criminalisation de la migration en Grèce. Je voudrais résumer brièvement l'affaire, puis faire le point sur ce qui s'est passé lors du procès en appel le mois dernier, afin de donner une idée de ce que ces procès signifient pour les personnes concernées et pour leurs réseaux amicaux et familiaux.

Homayoun a été condamné à 18 ans de prison en Grèce lors de sa fuite d'Iran vers l'Europe pour rejoindre ses enfants qui vivent à Berlin. Il a dû traverser la frontière gréco-turque au volant d'une voiture. Lorsque la voiture est arrivée à Thessalonique, il a été arrêté pour contrebande et il est en prison depuis lors.

C'était en août 2021. Au moment de son évasion d'Iran, Homayoun ne disposait d'aucune voie légale et sûre pour se rendre en Allemagne. Nous avons fait campagne pendant un an en vue du procès en appel d'Homayoun, qui devait avoir lieu le 22 avril 2024.

En avril, nous étions à Thessalonique avec plus de 30 sympathisant.e.s pour suivre le procès en appel d'Homayoun. Le procès était prévu le lundi et ce jour-là, il y a eu une manifestation devant le tribunal. La fille d'Homayoun, Mahtab, a préparé son témoignage et nous avons une équipe de trois excellent.e.s

avocat.e.s sur place. Mais plusieurs raisons nous faisaient douter que le procès ait lieu ce jour-là. D'une part, le premier procès d'Homayoun avait été reporté trois fois et, d'autre part, son dossier portait le numéro 22 sur 25 et le tribunal fermait ses portes à 15 heures. Il semblait donc presque impossible que notre dossier soit encore traité. Finalement, l'appel a été reporté, mais nos avocat.e.s ont réussi à nous obtenir un rendez-vous pour le lendemain.

Nous étions donc tou.te.s de retour au tribunal le mardi et les choses se présentaient très bien à première vue. Je ne pense pas qu'il soit exagéré de dire qu'après les plaidoiries émouvantes de nos avocat.e.s, il était clair pour tout le monde dans la salle d'audience qu'Homayoun n'était pas un passeur. Après une heure, le procès a été interrompu et nous avons attendu encore une heure avant que le procès se poursuive, mais au lieu de cela, il y a eu un nouveau report de 5 mois, la nouvelle date étant fixée au 24 septembre 2024. Cela signifie donc que Homayoun restera en prison pendant encore 5 mois, alors qu'il a presque 60 ans et de graves problèmes de santé. Les demandes pour qu'il soit libéré en attendant la prochaine étape du procès ont été rejetées. Le tribunal a justifié ce report par le fait que le témoin clé sur lequel reposait la condamnation de M. Homayoun n'avait pas été appelé à comparaître. Or, dans un procès en appel, il n'est pas possible de se contenter de lire la déclaration d'un témoin clé. S'il ne peut être interrogé, son témoignage ne peut être utilisé. Le tribunal prend donc 5 mois pour le retrouver. Cela signifie 5 mois de plus en prison pour Homayoun, dans de mauvaises conditions dont je voudrais également dire quelques mots.

**À l'heure actuelle, les personnes migrant.e.s condamné.e.s pour entrée illégale sur le territoire constituent le deuxième groupe le plus important dans les prisons grecques.** Un comité du Conseil de l'Europe a décrit les conditions de vie dans ces prisons comme une violation de la dignité humaine. Cela contribue au surpeuplement des prisons. Homayoun a indiqué que pendant 16 mois, il a dû partager une petite pièce avec 26 personnes dans la prison de Korydallos. De nombreuses personnes détenues sont contraintes de dormir à même le sol. Il n'y a pas d'eau chaude et même l'accès à l'eau potable est limité. Lors des inondations de l'année dernière, il n'y a eu par exemple qu'une heure d'eau potable par jour pendant des semaines et la prison n'a même pas été évacuée. La qualité de la nourriture est médiocre et il n'y a généralement pas assez de nourriture pour le nombre de personnes détenues. Il est également difficile pour ces dernières de rester en contact avec leurs ami.e.s ou leur famille. La fille de Homayoun, Mathab, peut parfois lui parler par téléphone, mais elle doit attendre qu'il l'appelle de la prison. L'organisation des visites est très bureaucratique et elles ne peuvent être planifiées qu'à très court terme. Homayoun est donc très isolé. De plus, il n'est pas autorisé à recevoir des lettres par la poste dans la prison, elles ne peuvent lui être remises qu'en mains propres.

Pour en revenir à notre expérience à Thessalonique, ce dont nous avons été témoins ce jour-là est exemplaire de la manière dont les personnes migrantes sont traitées dans les tribunaux grecs. Nous avons été témoins d'une mauvaise organisation, de traductions manquantes ou inadéquates, d'un procès de courte durée, et nous avons vu le tribunal ignorer ses propres règles et lois. Pour donner un exemple, et c'est peut-être un détail, le fait de voir le personnel du tribunal fumer à côté du panneau d'interdiction de fumer pourrait être un symbole de cette situation. Nous avons constaté que Mathab n'a pas été autorisée à rendre visite à son père pendant toute la durée de notre séjour à Thessalonique, alors qu'il était déjà là

depuis plusieurs jours. Nous avons constaté que les autorités n'ont pas autorisé la présence d'un.e traducteur.rice lors d'une réunion préalable entre Homayoun et ses avocat.e.s. Nous avons également constaté que le tribunal n'était pas tenu de motiver son refus d'accorder un sursis. Tout cela explique pourquoi tant de personnes plaident coupables. La décision des tribunaux est aléatoire. Il n'est pas possible de dire combien de temps il faudra attendre la prochaine visite, la prochaine audience, voire la décision finale, et chaque attente signifie des jours, des semaines ou des mois de plus en prison.

Pour en revenir au caractère systématique de ces pratiques. L'UE crée le besoin de passeurs et les accuse en même temps. Ainsi, plus de 2 000 personnes accusées de trafic illicite sont actuellement détenues en Grèce, et pour chaque bateau ou voiture qui arrive, au moins une personne est arrêtée. Selon une étude publiée l'année dernière par Borderline Europe, les procès de courte durée (37 minutes en moyenne) aboutissent à des condamnations de 46 ans de prison en moyenne<sup>3</sup>.

La criminalisation des personnes dans le contexte de leur propre migration fait désormais partie de la politique de dissuasion de l'Europe. Les gens n'ont généralement pas d'alternative. S'il y avait des passages sûrs, les personnes les emprunteraient.

Dans le cas d'Homayoun, les peines d'emprisonnement sont fondées sur la législation grecque, qui stipule que toute personne conduisant un véhicule en Grèce avec des personnes à bord sans documents de séjour valides est automatiquement considérée comme un passeur. Cette législation va à l'encontre du droit de toute personne à demander l'asile. Le problème est que l'on ne peut demander l'asile dans un État spécifique que si l'on se trouve sur son territoire. Rendre impossible l'accès au territoire tout en criminalisant l'entrée fait partie des politiques anti-migratoires de l'Europe depuis des années. Ces politiques transforment les personnes en fuite en passeurs involontaires, puis en criminels. **Pour la campagne « Free Homayoun », cela signifie que nous devons continuer à sensibiliser l'opinion publique à ce sujet au cours des prochains mois.** Nous nous concentrons sur les médias sociaux et essayons d'impliquer le réseau croissant de sympathisant.e.s par le biais de pétitions, de lettres, de collectes de dons ou d'événements de solidarité.

**Vous pouvez nous aider en faisant passer le mot.** Vous trouverez toutes les informations sur notre compte Instagram ou notre site web, et nous continuons à exiger la libération d'Homayoun et de tous les migrant.es criminalisé.es pour trafic de migrant.e.s<sup>4</sup>.

## **LOLO - WATCH THE MED—ALARM PHONE AND CAPTAIN SUPPORT NETWORK**

Je vais essayer de développer davantage la perspective transnationale. Beaucoup de choses importantes ont été dites, notamment l'idée qu'il ne s'agit pas d'un accident - ce que nous ne dirons jamais assez, mais aussi la description détaillée du processus de criminalisation, qui est cruciale pour notre compréhension

---

3 Borderline Europe, A Legal Vacuum: The systematic criminalisation of migrants for driving a boat or car to Greece, July 2023, [https://www.borderline-europe.de/sites/default/files/readingtips/criminalisation\\_of\\_migrants-study\\_by\\_borderline\\_europe\\_en.pdf](https://www.borderline-europe.de/sites/default/files/readingtips/criminalisation_of_migrants-study_by_borderline_europe_en.pdf)

4 <https://www.freehomayoun.org/en> , <https://www.instagram.com/freehomayoun/>

de la situation actuelle.

La criminalisation est une autre forme et une autre dimension de la violence, qui n'est peut-être pas tellement visible. Mais elle est très violente et est devenue un élément constitutif du régime frontalier actuel. On ne parle pas seulement du droit pénal, mais de toutes les formes de violence que les États et le régime frontalier infligent aux personnes en mouvement, c'est-à-dire les refoulements, la violence physique, la détention dans les hotspots, d'autres formes de détention, toutes liées à l'illégalisation générale de la migration.

C'est le sujet du réseau Captain Support, un réseau transnational composé de différents groupes et organisations, qui tente de déplacer l'accent mis principalement sur la criminalisation de la solidarité vers la question de la criminalisation plus large de la facilitation et de la circulation.

J'essaierai de lier, d'une part, le point de vue de Captain Support, et d'autre part, les expériences que nous avons en tant qu'Alarm Phone : une ligne d'assistance transnationale pour les personnes en détresse en mer, qui reçoit des appels provenant de nombreuses routes et régions différentes. Nous nous concentrons principalement sur quatre régions : la mer Égée, mais aussi d'autres routes - y compris celle empruntée par l'Adriana ; la Méditerranée centrale, qui concerne les départs de Libye et de Tunisie vers l'Italie ou Malte ; ainsi que la route occidentale vers l'Espagne et notamment la route atlantique vers les îles Canaries ; et enfin la Manche entre la France et le Royaume-Uni.

En tant qu'Alarm Phone, nous sommes témoins de nombreux cas dans les différentes régions - qui présentent des schémas très similaires -, pour lesquels on nous signale la criminalisation de ceux et celles qui sont d'une manière ou d'une autre accusés d'avoir facilité le voyage. Ces accusations peuvent prendre des formes très différentes. Il peut s'agir des personnes qui conduisent, ce qui est peut-être le cas le plus évident, mais cela ne se limite pas du tout à ça. Il peut également s'agir de celles qui tiennent la boussole, de celles qui ont été vues en train d'aider d'une manière ou d'une autre les personnes en train de conduire, mais aussi de personnes qui ont été vues en train d'apporter une aide quelconque ou d'assumer des responsabilités dans des situations d'urgence. Parfois, elles sauvaient des vies.

Un exemple frappant est celui d'« El Hiblu 3 » : trois jeunes hommes très lourdement criminalisés à Malte, qui recevront une décision importante le 30 mai. Il est important de garder à l'esprit leurs luttes et de les impliquer dans nos pensées et notre réseau de soutien<sup>5</sup>.

**Pour nous, il est très important de renforcer une perspective transrégionale et un point de vue transcontinental. Cela signifie qu'il ne faut pas seulement considérer la criminalisation après l'arrivée en Europe, mais aussi garder à l'esprit la criminalisation dans la partie sud de la Méditerranée. Je vais essayer de faire un petit zoom - juste pour donner aux gens une idée des lieux et de la manière dont cela se passe.**

**Mais tout d'abord, il est important de souligner cette perspective transcontinentale afin de l'envisager d'un point de vue anticolonial, de manière à comprendre la violence des frontières coloniales et de ce régime frontalier colonial qui continue aujourd'hui, d'avoir un impact très fort sur les personnes qui se déplacent. Ceci, comme de nombreux.ses ami.es l'ont dit par le passé, est fortement lié à ce qu'ils et elles appellent**

---

<sup>5</sup> <https://www.elhiblu3.info/>

les « tournants autoritaires » dans la région, à travers la militarisation du contrôle des migrations et des pratiques de criminalisation. Les régimes locaux sont également renforcés, car ils peuvent alors utiliser la migration et les personnes en mouvement dans le cadre de leurs pratiques de négociation avec les États de l'UE.

Pour aller un peu plus loin dans les perspectives transrégionales, je voudrais commencer par faire référence à Pylos, car pour Alarm Phone et pour moi personnellement, il s'agissait d'un moment important et particulièrement tragique.

Pour nous, il est important de souligner que le naufrage n'était pas un accident, mais la conséquence de différentes attaques et de l'aggravation des conditions qui pèsent sur les routes migratoires. Cela oblige les gens à emprunter des itinéraires de plus en plus dangereux, à embarquer sur des bateaux surchargés et à se faire de plus en plus invisibles au cours de leur voyage en raison des nombreux risques d'attaques et de violences auxquels ils et elles sont confrontés. Cette situation est étroitement liée aux refoulements systématiques et aux attaques violentes, non seulement dans la région de la mer Égée, mais aussi dans la partie centrale de la Méditerranée. Dans la déclaration que nous avons rédigée le jour du naufrage, nous avons ainsi clairement fait référence à un refoulement qui s'est produit en Méditerranée centrale - en Libye - quelques semaines seulement avant le naufrage de Pylos.

Ce sont précisément de telles pratiques, de refoulement et d'attaques en pleine mer contre des personnes, qui contraignent les gens à monter à bord de ce genre de bateaux. Sinon, ils et elles choisiraient évidemment des moyens plus sûrs. Cela est également lié à la criminalisation de la facilitation des traversées, qui représente une autre forme de violence au sein de ce régime.

Lorsque nous regardons la Méditerranée occidentale et la Méditerranée centrale, il y a des points de repère importants. D'une part, nous venons d'assister à une victoire importante, puisque le procès de l'équipage du *Iuventa* a été abandonné ; mais d'autre part, il faut garder à l'esprit que des centaines de personnes sont toujours en prison pour facilitation, et que certaines d'entre elles risquent des peines de prison à perpétuité<sup>6</sup>. C'est pourquoi nous devons aller plus loin et lutter contre la détention de ces nombreuses personnes en prison. Cela vaut également pour la Méditerranée occidentale, où nous estimons que plus de 250 personnes sont détenues dans les seules îles Canaries, inculpées pour contrebande et facilitation de l'entrée illégale.

En ce qui concerne la route de la Méditerranée occidentale et les îles Canaries, il a été mentionné que le travail de résistance à la criminalisation n'inclut pas seulement le travail juridique, mais aussi de nombreuses autres tâches quotidiennes pour soutenir les personnes. Par exemple, il a été rapporté que les personnes sont soumises à de fortes pressions pour témoigner, à travers un chantage avec la promesse de recevoir des papiers en échange. Les gens sont forcés de témoigner contre les personnes accusées. Les entretiens ont lieu dans les 48 heures suivant l'arrivée, lorsque les personnes sont épuisées et dans un mauvais état. C'est ainsi que les témoignages sont recueillis pour condamner les personnes dans les procédures pénales suivantes. Il en va de même dans les autres régions.

Un autre exemple frappant est celui du Sénégal, qui témoigne de l'externalisation du régime frontalier de

---

<sup>6</sup> L'équipage de *Iuventa* a été exonéré de toutes les charges le 19 avril 2024. <https://iuventa-crew.org/en/>

l'UE, de plus en plus en profondeur dans les États africains. Les parents sont criminalisés pour avoir payé le voyage de leurs enfants : cela implique la criminalisation de toute la communauté autour des personnes qui sont contraintes, pour une raison ou une autre, de se déplacer.

D'autre part, au Niger, une loi importante introduite en 2015 qui criminalisait la mobilité a récemment été abrogée. Cela signifie que les tentatives de criminalisation ont également été affaiblies. Au Royaume-Uni également, nos ami.es déploient des efforts considérables pour créer des réseaux entre les personnes criminalisées et celles qui sont solidaires avec elles. Ils et elles mènent une campagne très efficace contre les tentatives du gouvernement britannique d'emprisonner des personnes pour avoir conduit un bateau.

Pour moi, il est important de terminer par quelque chose de puissant. Le fait de voir aujourd'hui autant de personnes suivre ce débat est un signe très fort, car la construction de réseaux solides contre ce régime frontalier, le partage des meilleures pratiques, ont un effet - et c'est très gênant pour le régime frontalier ainsi que pour les autorités locales. Nous devons continuer à renforcer ces échanges et essayer non seulement de contrer le discours dominant, mais aussi d'établir des contre-pratiques solides qui nous permettent, encore une fois, de faire sortir les gens de prison et de faire progresser une vision abolitionniste, une vision du monde sans frontières, avec une liberté de circulation pour toutes et tous.

## **Nour - Refugees Platform in Egypt**

Je suis d'accord avec ce qui a été dit : nous ne pouvons pas qualifier d'accident ce qui s'est passé à Pylos. Il s'agit très clairement d'un crime, et ce n'est pas un cas isolé, ou un cas qui se produirait seulement dans les eaux grecques ou italiennes, c'est un modèle, c'est partout aux frontières maritimes et terrestres. L'UE arrête et repousse les personnes vers les lieux dangereux d'où elles viennent et c'est la même chose que nous voyons se produire avec l'externalisation en Afrique du Nord, à travers les accords qui se multiplient maintenant. C'est ce à quoi nous assistons depuis des années en Afrique du Nord. Ce qui est arrivé aux passager.es du Pylos ressemble à ce qu'il s'est passé avec les passager.es de l'affaire Rashid, en 2016, lorsque le gouvernement égyptien a laissé des gens mourir au large de nos côtes, et après cela, a criminalisé un groupe de personnes pour avoir conduit le bateau et causé le naufrage alors que les garde-côtes n'ont mené aucune action, aucune opération de sauvetage. Les médias égyptiens ont tendance à blâmer les victimes et à ignorer la vérité. Cela n'est pas très éloigné de ce que le gouvernement égyptien fait actuellement aux frontières entre l'Égypte et le Soudan ; et ce mécanisme de refoulement est financé par l'UE. On n'est pas loin de ce que le gouvernement égyptien fait actuellement aux frontières de Gaza et de l'implication de l'UE et des acteurs internationaux dans ce génocide en cours et auquel nous assistons en direct à Gaza. Et ce n'est pas sans lien avec ce qui s'est passé au Soudan, lorsqu'en 2014 l'UE a soutenu et financé les forces de sécurité pour protéger les frontières dans le cadre du processus de Khartoum, maintenant impliquées dans le conflit qui cause le plus important problème humanitaire au monde. Enfin, ce n'est pas sans lien avec la situation des réfugié.es dans les camps de Tishad ou au Darfour en ce moment même ; pendant que nous parlons, ils et elles n'ont pas d'eau ou de nourriture.

C'est la même chose que ce que nous avons vu de la part du gouvernement égyptien après l'affaire de Pylos, dans la façon dont il a traité les familles, et ce n'est pas loin de ce que tous les gouvernements font dans d'autres situations similaires en ce moment. Ce que nous avons constaté dans la réponse du

gouvernement égyptien, c'est que les familles ont été laissées pendant deux jours sans aucune information, sans aucun engagement, et puis les réseaux sociaux liés au gouvernement et les talk-shows liés au gouvernement ainsi que le ministre de l'Immigration ont critiqué les familles alors qu'elles n'avaient aucune information sur l'endroit où se trouvaient leurs enfants.<sup>7</sup>

Les informations sur les missions de sauvetage sont différentes : il y a un problème de communication avec la barrière de la langue, de connexion avec des personnes de l'autre côté, comme les groupes de soutien en Grèce, pour comprendre ce qui s'est passé avec les familles dans ce crime. Après cela, le ministère de l'Immigration a déclaré que les familles étaient responsables de l'embarquement de leurs fils sur ce bateau et qu'elles devaient en assumer la responsabilité. En d'autres termes, le ministère de l'Immigration blâmait les victimes et les familles et laissait les familles sans aucune information sur leurs proches, qu'il s'agisse de survivant.es ou de personnes disparues. Le ministère n'a pas respecté la loi égyptienne, même la nouvelle loi, qui ne criminalise pas les migrant.es<sup>8</sup>, car elle pose la responsabilité de l'État de soutenir les familles et les proches comme une priorité pour le gouvernement<sup>9</sup>. Et il ne l'a pas fait. À ce jour, après une année écoulée, les familles égyptiennes luttent toujours pour obtenir la moindre information sur leurs proches, tandis que la désinformation et l'exploitation se répandent. Les autorités égyptiennes n'ont apporté aucun soutien. Et lorsque certaines familles ont parlé de l'affaire dans les médias, le gouvernement égyptien les a insultées et les forces de sécurité égyptiennes ont enquêté sur elles et leur ont dit « nous pourrions vous inculper pour avoir envoyé vos mineurs dans ce voyage dangereux ».

Un mois plus tard, nous avons documenté la façon dont le département dit de « lutte contre l'immigration illégale », qui fait partie du ministère de l'Intérieur, a mené une vaste campagne au nom de la lutte contre l'immigration clandestine aux frontières entre l'Égypte et la Libye et à proximité de ces frontières.

La campagne menée par l'administration de la sécurité s'est déroulée dans la région de Marsa Matrouh, près de la frontière entre l'Égypte et la Libye. Au cours de cette campagne, les forces de sécurité ont tué un Égyptien, Farhat Mahfouzi, et le ministère public a ensuite déclaré que Farhat Mahfouzi avait été arrêté par les agents dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière, mais qu'il ne s'était pas arrêté, ce qui aurait conduit les agents à tirer sur lui, avant que finalement ils le relâchent<sup>10</sup>.

---

7 Refugees Platform in Egypt, Cairo's Response to the Disaster, 20 juin 2023, <https://rpegy.org/en/editions/second-report-cairos-response-to-the-disaster/>

8 Voir <https://t.ly/frIGJ>

9 Plateforme des réfugiés en Égypte, No Protection Under Legislative Inertia and Discrepancy : Legal Analysis Paper On Prime Ministerial Decree No. 369 of 2023 Establishing a Protection Fund for Victims, Whistleblowers, and Witnesses, 18 mars 2024, <https://rpegy.org/en/editions/no-protection-under-legislative-inertia-and-discrepancy-legal-analysis-paper-on-prime-ministerial-decree-no-369-of-2023-establishing-a-protection-fund-for-victims-whistleblowers-and-witnesses/>

10 Refugees Platform in Egypt, Rapport de suivi : Egyptian Authorities Expand Violations in the Name of « Migration Control » Following « Pylos » Boat Capsizing, Resulting in Citizen's Death in Matrouh, 17 juillet 2023, <https://rpegy.org/en/editions/monitoring-report-egyptian-authorities-expand-violations-in-the-name-of-migration-control-following-pylos-boat-capsizing-resulting-in-citizens-death-in-matrouh/>

Le gouvernement italien, par l'intermédiaire de la police italienne avec la participation de Frontex et d'autres agences de l'UE, conduit la deuxième phase de la formation et d'équipement de ce département dans le cadre du projet ATIPA lancé au Caire pour fournir le soutien et la formation nécessaires aux officiers égyptiens et d'autres pays africains. Dans le même temps, nous avons vu l'UE financer l'Égypte à hauteur de plus de 80 millions d'euros afin de développer les garde-côtes égyptiens, alors même que l'UE a déclaré qu'il n'y avait pas de bateaux arrivant d'Égypte depuis la fin de l'année 2016. Ils financent les garde-côtes égyptiens, ceux qui ont abandonné des personnes en ne mettant en œuvre aucune mission de sauvetage en 2016 et même après 2016 dans le cadre de soi-disant missions de sauvetage, alors que l'incapacité des garde-côtes égyptiens à secourir a causé la mort de centaines de personnes dans les eaux égyptiennes.<sup>11</sup>

Pendant ce temps, l'UE finance les gardes-frontières égyptiens et finance également le gouvernement égyptien pour l'accueil des réfugiés et des migrants déplacés du Soudan, et ce, à hauteur de plus de 25 millions d'euros sur les dernières lignes de financement<sup>12</sup>.

En plus de tout cela, ce que nous avons vu à travers nos dernières enquêtes est que le gouvernement égyptien utilise des bases militaires secrètes pour détenir des enfants, des femmes et toutes autres personnes et qu'il les renvoie sans aucune procédure, sans aucun accès à une demande d'asile. C'est aussi ce que nous constatons actuellement en Tunisie.

Ainsi, lorsque nous parlons de Pylos 9, nous ne parlons pas seulement de Pylos 9 ; nous parlons de violations, de violations systématiques des droits aux frontières internationales, aux frontières de l'UE et au-delà des frontières de l'UE au cours de l'année écoulée, financée par la Commission européenne et les États membres de l'UE. Et lorsque nous regardons Pylos 9, nous voyons également la discrimination qui s'exprime contre les Égyptiens de la part des agences de l'UE et des départements d'enquête. En Italie, plus de 300 Égyptiens sont accusés de trafic parce qu'ils sont partis d'Afrique du Nord pour se rendre en Italie. Ce que nous avons vu à Lampedusa, c'est que lorsque le bateau arrive, la première chose que font les enquêteurs et Frontex, est de séparer les Égyptiens des autres nationalités parce que les Égyptiens, et bien peut-être qu'ils conduisaient le bateau, c'est-à-dire qu'ils sont des suspects potentiels. Dès lors, comment pouvons-nous faire confiance à ce type d'enquête fondée sur la discrimination et comment pouvons-nous faire confiance à ce type d'enquêtes qui n'enquêtent pas sur les véritables criminels, ceux qui laissent les gens en mer ou dans le désert sans secours, et qui entre-temps criminalisent ceux qui les soutiennent et tentent de mettre fin à leur travail de soutien. En Égypte, nous disposons désormais de la loi 82 et de ses mises à jour. Si vous apportez un soutien quelconque à un.e réfugié.e ou à un.e migrant.e, vous pouvez être criminalisé.e à cause de cela.

---

11 Refugees Platform in Egypt, EU funding for the Egyptian Coast Guard (Strengthening a Partnership That Violates Human Rights), 27 octobre 2022, <https://rpegy.org/en/editions/eu-funding-for-the-egyptian-coast-guard-strengthening-a-partnership-that-violates-human-rights/>

12 Refugees Platform in Egypt, From Sudan to Egypt : Egyptian Decisions Spark High-Risk Irregular Migration Movement, 14 mars 2024, <https://rpegy.org/en/editions/from-sudan-to-egypt-egyptian-decisions-spark-high-risk-irregular-migration-movement/>

Et pendant ce temps, ce que nous voyons comme réponse apportée aux familles, c'est la culpabilisation et l'augmentation de leur douleur à chaque fois dans les médias égyptiens et ce sont les autorités qui continuent les mêmes campagnes d'arrestation de personnes de différents endroits en les accusant de faire du trafic ou de faciliter le trafic. De plus, nous avons mis en lumière ces nouveaux crimes, grâce à notre dernière enquête : des Soudanais sont criminalisés sous prétexte de faire partie d'un groupe criminel, les ciblant comme trafiquants de personnes, ce qui permet aux officiers et aux procureurs d'accuser de plus en plus de migrant.es. L'accusation n'est plus seulement le trafic, ils peuvent désormais accuser une personne d'avoir acheté un billet de train, accuser une autre personne d'avoir conduit, d'avoir servi de guide sur la route du désert<sup>13</sup>.

Nous avons documenté des centaines d'affaires de ce type et, après que le procureur général a déclaré avoir reçu de nombreuses plaintes concernant des affaires de trafic, il a demandé à un parquet spécialisé en Égypte de mener une nouvelle enquête. Ces affaires n'ont donné aucun résultat. Les agences de sécurité continuent d'arrêter des personnes, de les accuser dans de nouvelles affaires même après leur libération par le ministère public, de les faire disparaître et de les présenter à nouveau au ministère public, dans le cadre d'une nouvelle affaire, dans un cycle sans fin.

Si nous voyons tout cela, que le système international ne nous aide pas et que le droit international s'effondre au Soudan, au Darfour, à Gaza et que les entreprises et les gouvernements collaborent pour contrôler les gens, les criminaliser et les priver de leurs droits, **je pense que notre responsabilité est de travailler ensemble contre cette violence et de demander : libérez-les tou.tes.** Et « tou.tes » : cela signifie tou.tes. Nous ne pouvons pas nous sentir libres si tout le monde ne l'est pas, y compris Pylos 9 et les autres personnes qui sont criminalisées parce qu'elles soutiennent les droits de l'homme ou luttent pour les droits de l'homme. La liberté pour tou.tes signifie la liberté pour ceux et celles qui sont emprisonné.es en raison de leur opinion. La liberté pour tou.tes signifie la liberté pour le peuple soudanais et le peuple palestinien. Il était important de se souvenir de tous ces gens et de se souvenir de la violence et de la criminalisation continues aux frontières, ainsi que de l'impact de cette criminalisation et de ces mesures sur les vies humaines. Je pense que nous devons tou.tes coopérer davantage et travailler ensemble pour combattre toutes les formes de violence, de criminalisation et de racisme auxquelles les personnes en mouvement sont confrontées, aux frontières de l'Union européenne ou dans les pays qu'elles traversent pour tenter d'atteindre un lieu sûr.

Je vous remercie.

## **Anna - FAC**

Chacun.e des intervenant.es du Teach-In a fait allusion, d'une manière ou d'une autre, aux conséquences pour les personnes accusées et pour celles qui sont reconnues coupables de ces accusations fallacieuses et inacceptables. Anne a mentionné que les personnes incriminées pour facilitation constituent le deuxième groupe le plus important dans les prisons grecques. Et ce sont elles qui purgent les plus longues

---

13 Plateforme des réfugiés en Égypte, Inside Egypt's secret scheme to detain and deport thousands of Sudanese refugees, 25 avril 2024, <https://rpegy.org/en/editions/exclusive-inside-egypts-secret-scheme-to-detain-and-deport-thousands-of-sudanese-refugees/>

peines d'emprisonnement. Je pense que nous pourrions réfléchir à la manière dont notre résistance à la violence frontalière, dont le naufrage de Pylos est un exemple horrible, comme l'a mentionné Spyros, d'un État qui tue pendant un soi-disant « temps de paix », s'est manifestée. Je pense que nous pourrions réfléchir à la manière dont nous pouvons relier nos luttes contre les frontières et la violence frontalière à nos luttes contre les prisons et à la manière dont les distinctions entre l'incarcération et la « détention administrative » sont souvent utilisées pour obscurcir leurs liens. Comme on l'a dit, les gens sont soumis à ce type de violence aveugle en raison de ce racisme institutionnalisé. Et je pense qu'il y a un autre aspect de la question qui me frappe, lorsque nous y réfléchissons sous l'angle non seulement de la violence raciste, mais aussi de la violence sexiste : il a été rapporté que toutes les femmes et tous les enfants à bord de l'Adriana ont perdu la vie - ont été tués - dans le naufrage. Il n'y avait aucun survivant de ce groupe, qui se trouvait apparemment dans la cale du navire ; on considérerait que c'était un endroit plus sûr pour eux. Je pense que nous pouvons voir ici l'intersection entre la protection patriarcale et la violence patriarcale incarnée par la violence frontalière. Et je me demande dans quelle mesure nous pouvons déceler dans la réponse des garde-côtes helléniques et du système juridique pénal une stratégie de déni de responsabilité et d'inversion de l'identité de la victime et de l'auteur, qui est caractéristique des réponses à la violence interpersonnelle patriarcale, mais qui est ici mise en œuvre au niveau de l'État et de ses institutions. Le massacre de Pylos présente ces caractéristiques d'intersection de diverses formes de violence, qui sont institutionnalisées et normalisées. Et en permanence, nous voyons les États nier leur responsabilité dans la perpétration de cette violence mortelle, en rejetant la responsabilité sur les personnes qui en font l'expérience et qui perdent la vie à cause de cette violence.

**Nous demandons :**

**La libération immédiate du 9<sup>e</sup> accusé dans l'affaire des « 9 de Pylos ».**

**Que les autorités européennes et grecques répondent de leur responsabilité pour le naufrage de Pylos et pour les crimes contre l'humanité commis aux frontières.**

**Justice pour les victimes et les survivants de l'Adriana.**

**L'arrêt immédiat de la violence systématique et meurtrière aux frontières, ainsi que de la criminalisation et de l'incarcération des personnes en mouvement.**

**Liberté de circulation pour tou.tes !**